ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Non soutenu

AMENDEMENT

Nº II-CL18

présenté par M. Morel-A-L'Huissier

ARTICLE 29

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières	10 000 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
Dont titre 2	0	O
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	10 000 000
Dont titre 2	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le plan de crise en cours en élevage a été élargi aux productions végétales et court jusqu'au 31 décembre 2016. Pour les engagements 2016, il manque au minimum 100M€à 150M€qui devraient être inscrits en loi de finance rectificative 2016.

ART. 29 N° II-CL18

Il convient que le plan de soutien soit prolongé au-delà de 2016 et d'abonder les crédits sur le budget 2017.

Pour anticiper les besoins supplémentaires pour 2017, il faut prévoir une enveloppe de 10 M€sur le FAC en abondant l'action dédiée à la gestion des risques et des aléas de la production agricole (action n°22) à partir des moyens de l'administration centrale (action n°01 du programme 215).